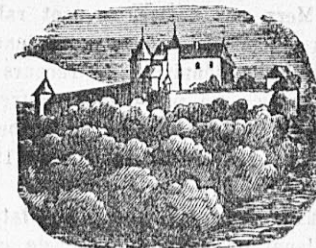




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Étranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>h</sup> 8<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 2<sup>h</sup> 5<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> — BULLE, arr. 7<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> 4<sup>h</sup> 8<sup>h</sup> 10<sup>h</sup>

**ANNONCES**  
District de la Gruyère : une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

### PARER

A tous ceux qui prennent la peine de

## Almann, Bulle

les qui chaussent le mieux et les meil-

fixes.  
de confiance.

**GGI** — Marque — Croix - Etoile —  
viennent de nouveau d'arriver chez Henri Enderli, Broc.

On demande un jeune homme robuste et intelligent comme **manœuvre.**  
Bonne occasion d'apprendre le métier. S'adr. à Jules Pasquier, ferblantier, Bulle. 995

**AVIS**  
Les horlogers de la place informent l'honorable public que dès le 15 juin leurs magasins seront fermés le soir, dès huit heures. 991

**REMY Sœurs.**  
L. GOBET.  
A. DESBIOLLES.  
W. WASER.  
L. DELABAYS.

**MAÇONS**  
On demande de bons ouvriers maçons. — Se présenter au chantier Ad. Reich, Grand Hôtel, aux Avants sur Montreux. 998

**Nœuds articulaires.**  
**Douleurs intestinales.**  
Les douleurs rhumatismales et les nœuds articulaires dans le dos, les pieds et les mains ont disparu grâce aux excellents remèdes et au traitement par correspondance de l'Institut Médical et de Médecine naturelle de Niederurnen. Je suis guérie également des douleurs intestinales, avec maux de tête et frissons.  
Marie Krebs, Berne, 20 mars 1906.  
Signature légalisée : R. Wildi, notaire.  
Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine naturelle de Niederurnen, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

**ulaire Suisse**  
es : Fr. 62,000,000.—

**l'épargne**  
à dépôt jusqu'à la veille du retrait.  
Fr. 5000. Livrets gratuits.  
sans avis préalable.  
de 50 centimes

**Suisse, Fribourg,**  
nis, Domdidier, Estavayer, Mo-

BULLE, le 20 juin 1911.

### Choses et autres.

La mythologie nous enseigne que Prométhée, après avoir formé l'homme du limon de la terre, pour l'animer, déroba le feu du ciel.

Pour l'en punir, Jupiter le condamna à être éternellement attaché sur un rocher du Caucase, où un vautour lui dévorait le foie.

Les mythes de l'antiquité ont un certain fond de vérité. Les personnages qui en font l'objet ont dû exister; leurs hauts faits les ont faits glorifier et déifier par la croyance populaire.

Prométhée était sans doute le premier homme qui ait découvert le moyen de faire du feu, cet élément si nécessaire à l'homme, et il fut victime de son invention.

Chaque jour, nous voyons surgir de nouvelles découvertes, de nouvelles inventions. Malheureusement, toutes ont leurs martyrs. Chaque grande découverte de l'humanité a pour accompagnement obligé une série de deuils, une pléiade de victimes.

Non content d'avoir assis sa domination sur tous les êtres qui peuplent la terre, l'homme n'a-t-il pas encore acquis l'empire des mers? Depuis le premier canot creusé dans un tronç d'arbre jusqu'aux léviathans modernes, certes la différence est grande. Mais le mérite de la découverte revient aux premiers hommes qui ont sillonné de leurs esquifs la surface des ondes.

Depuis quelques années, les hommes ne se sont pas sentis satisfaits de voguer à la surface; ils ont inventé les sous-marins et les submersibles. Au prix de quels sacrifices et de combien de vies humaines cet immense progrès a-t-il été atteint?

Plus tard, l'homme s'est dit que l'air aussi lui appartenait. Il a cherché à le conquérir. S'aidant des données de la science, il a construit des appareils qui peuvent le porter au-dessus des nuées, à une vitesse que les oiseaux eux-mêmes n'ont jamais atteinte. Cette science nouvelle, c'est l'aviation. Longue est déjà la liste de ses martyrs. Mais tous les accidents, toutes les catastrophes qui frappent les conquérants de l'air ne peuvent arrêter les fervents adeptes de l'aviation.

C'est en France que ce progrès immense a été réalisé et qu'il est arrivé aux limites de la perfection. Pour arriver à des résultats aussi splendides, il faut du courage, de la persévérance, du mépris du danger et une indomptable énergie.

Sous ce rapport-là, les Français n'ont rien à envier aux autres nations. Ce sont ces qualités qui font d'eux le premier peuple du monde.

On connaît les dissensions qui se sont élevées entre la Marne et l'Aube, au sujet de la loi de 1908 sur les délimitations. Le champagne était fabriqué jusqu'ici dans la plus grande partie du territoire de l'ancienne province de la Champagne d'où il tire son nom. Ce territoire comprend aujourd'hui celui de la Marne et celui de l'Aube.

Le vin de première qualité est celui de la Marne et le meilleur champagne provenait spécialement de Reims et d'Épernay. La loi de 1908 limitait au seul territoire de ce département le droit de donner le nom de champagne à ses produits. Les Aulois, lésés par cette délimitation, furieux de se voir préterités par leurs voisins, protestèrent énergiquement, refusèrent le paiement des impôts, et commirent tous les excès que l'on sait. Pour mettre un terme à ce commencement de révolution, le gouvernement se montra disposé à supprimer les délimitations, d'où explosion de fureur de la part des Marnois, qui se mirent à commettre les mêmes excès que leurs voisins.

Finalement, le gouvernement vient de prendre une décision de nature à calmer les esprits irrités. La délimitation sera supprimée. Mais, par contre, la loi réprimant les fraudes et celle qui protège les appellations d'origine recevront une plus grande extension. A cette dernière, on ajoutera la disposition suivante : « Quiconque aura employé une dénomination géographique pour désigner d'autres produits que ceux auxquels cette dénomination s'applique en vertu d'usages locaux loyaux et constants sera puni des peines édictées. »

Voilà une disposition que nous verrions avec plaisir insérer dans tous les codes et appliquer dans d'autres domaines que celui de la viticulture. Nous, Gruyériens, aurions tout in-

térêt à être protégés par une disposition semblable. Notre principale industrie, la fabrication du fromage, en ressentirait de bienfaisants effets.

Dans toutes les contrées du monde, lorsque le fromage est servi au voyageur, c'est du gruyère qu'il consomme. Dans beaucoup de contrées, on ignore ce que c'est que le fromage. Mais si l'on parle de gruyère, chacun sait ce dont il s'agit. Peu importe que le produit vienne de la Savoie ou du Jura, c'est toujours du gruyère.

Nous aurions donc tout intérêt à ce que l'appellation de gruyère s'applique uniquement au fromage fabriqué dans notre vallée.

Espérons qu'avec le temps, les conventions internationales se montreront logiques et que la protection des appellations ne sera pas accordée aux produits d'un seul pays, mais encore à ceux de toutes les nations contractantes. E. MONVAL.

### NOUVELLES SUISSES

**Sourds-muets.** — D'après les renseignements fournis par M. Eugène Sutermeister, pasteur des sourds-muets du canton de Berne, il y aurait 6000 sourds-muets en Suisse. On ne compte que 15 instituts pour eux, du reste de peu d'importance. Il y a de grands cantons qui n'en possèdent pas et c'est ainsi que plusieurs centaines d'enfants sourds-muets grandissent sans recevoir aucune instruction.

Sur 15 instituts, 2 seuls sont soutenus par l'Etat, d'autres vivent de la charité publique. M. Sutermeister réclame l'organisation d'un pastorat pour les sourds-muets, et, aussitôt que possible, la création d'un home pour ces malheureux.

**Postes.** — Par note du 11 mai 1911, le gouvernement de la République de Cuba a informé le Conseil fédéral de son adhésion à l'arrangement de Rome du 26 mai 1906 concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée.

**Denrées alimentaires.** — A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1911 et jusqu'à nouvel ordre, les dispositions de l'article 155 de l'ordonnance fédérale du 29 janvier 1909 sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels

ne seront par appliquées aux vins de Marsala et de Xerès (Sherry).

**Corps diplomatique.** — Le ministre de Roumanie, M. Cantacuzène, a remis vendredi ses lettres de créance au président de la Confédération.

**Zurich.** — Un vieux de la vieille. — On voyait rentrer à Zurich, l'autre jour, les souliers couverts de poussière, un vieillard encore solide, âgé de 92 ans. Le vétéran revenait des funérailles de sa mère, une Tyrolienne, morte à 114 ans dans les montagnes de son pays.

**Berne.** — La diffamation par les lettres anonymes. — Les journaux du Jura nous rapportent le récit d'une affreuse tragédie due à une lettre anonyme.

A Moutier, deux jeunes gens venaient de se fiancer. Une lettre anonyme vint les brouiller. La fiancée congédia son fiancé; celui-ci, désespéré, malgré les consolations de sa mère, se donna la mort pendant la nuit. Affolée, sa fiancée, une sommelière, se jeta dans l'Aar, à Büren.

— Un décapité. — Des agriculteurs de Vechigen (Mittland bernois), occupés à faucher, ont découvert la tête d'un inconnu et, quelques pas plus loin, le corps en décomposition. On ne sait pas s'il y a eu crime ou accident.

— Incendiaire. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un incendie, qu'on attribue à la malveillance, a détruit à Vicques, près Délémont, une ferme appartenant à M. Joseph Friche. Le bétail a pu être sauvé, mais un important chédail est resté dans les flammes.

**Vaud.** — Le recours Naine admis. — Le recours de droit public présenté par M. Naine, avocat Neuchâtelois, directeur de l'Office social, à Lausanne, contre l'arrêt du Tribunal cantonal vaudois, lui refusant l'autorisation de pratiquer le barreau dans le canton de Vaud, a été tranché vendredi, par la seconde section du Tribunal fédéral, qui y a consacré toute la matinée.

M. le juge fédéral Kirchofer, chargé de l'instruction, a présenté un rapport concluant au rejet du recours.

MM. les juges Reichel, Afolter, Monnier et Clausen, au contraire, se sont prononcés pour l'admission du recours.

M. le juge Schurter, et le président,

M. Merz, par contre, se sont ralliés aux conclusions du juge rapporteur. A la votation définitive, le recours de M. Naine a été, par 4 voix contre 3, déclaré fondé et l'arrêt du Tribunal cantonal vandois du 14 février 1911 annulé.

**Neuchâtel. — La poutre fatale.** — Jeudi, un jeune employé de chemin de fer de Porrentruy, M. Cœdevez, se promenait avec sa fiancée dans les environs de Fleurier, lorsqu'il eut la fâcheuse idée de marcher sur l'extrémité des poutres transversales du pont de la Raïsse. L'une des pièces de bois céda et le malheureux promeneur, après s'être assommé sur un banc de rocher, tomba à la rivière. On le releva sans vie peu après.

**Schwytz. — Une femme à poigne.** — Les journaux schwytzois nous apportent le récit d'un fait qui montre que la vaillante femme de Stauffacher a encore des imitatrices en pays de Schwytz. Un vagabond se présentait l'autre jour dans une maison de Schachen (Alpenenthal), et y demandait l'aumône. La paysanne, qui se trouvait seule au logis, fit asseoir le mendiant et lui offrit une assiette de soupe. Mais le va-nu-pieds réclama de l'argent, et comme la femme refusait de le satisfaire, il la menaça de son couteau. Alors la brave schwytzoise se précipita dans une pièce voisine, s'empara d'un vetterli chargé et revint sur ses pas, en visant l'audacieux rôdeur. Celui-ci n'attendit pas son reste; il s'enfuit à toutes jambes et court encore.

**Soleure. — Mort de froid.** — On a relevé sur la montagne de Granges le corps d'un sexagénaire du nom de H. Jaussi, des Genevez (Jura bernois), mort de froid, suivant les constatations légales, il y a six mois.

A L'ÉTRANGER

**France. — Mort de M. Guinard.** — M. Guinard, l'éminent chirurgien français qui a été blessé l'autre jour par un fou à l'Hôtel-Dieu, est mort vendredi matin. On avait espéré le sauver, mais son état de santé s'était subitement aggravé. On avait fait appeler un prêtre et il a reçu les derniers sacrements.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

— Je ne me souviens pas, dit M. de Lansac.  
— Balmadou.  
— C'est exact. Ce garçon nous a quittés il y a environ trois mois.  
— Qu'est-il devenu? demanda Gaume.  
— Nous l'ignorons. Depuis, personne ne l'a revu.  
— Il faudrait le retrouver.  
— J'en fais mon affaire, dit l'agent.  
Laurent lui prit les mains.  
— Monsieur Gaume, vous m'aidez?... Vous y consentez?...  
— Oui, je vous aiderai, monsieur de Soulaimes, et à nous deux, c'est bien le diable si nous ne trouvons pas!  
Laurent avait des larmes dans les yeux.  
— Ah! dit-il, de moi qui suis pauvre,

**Angleterre. — 6,473,704 victimes de la peste.** — A Londres, M. Montagne, sous-secrétaire d'Etat pour les Indes, a annoncé que le nombre des victimes de la peste pendant les dix dernières années s'est élevé à 6,473,704.

Les années les plus désastreuses ont été 1904, 1905 et 1907.

**Macédoine. — Brigandage.** — On mande de Monastir que, dans la nuit de jeudi à vendredi, sept Bulgares qui travaillaient dans une vigne ont été assassinés par des inconnus près d'Ekchisou.

**Belgique. — Les tremblements de terre.** — L'Observatoire de Bruxelles a enregistré jeudi un tremblement de terre très violent, d'une longue durée, à une distance de 9200 kilomètres. Le lieu probable du phénomène doit être le Japon.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie, vendredi matin, à 6 h. 25, à Ransart (contrée de Charleroi). Il n'y a pas eu de dégâts, mais une grande panique s'est produite parmi la population.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

— Grâce à une augmentation de salaire de cinq centimes à l'heure, la grève des ouvriers sur bois de Davos (Grisons) est terminée.

— Dimanche matin, un jeune homme de 19 ans a fait une chute en descendant du Pilate et s'est fait de graves blessures.

— Le 27 août, le peuple valaisan se prononcera sur la loi cantonale d'exécution du Code civil suisse. A quand, chez nous?

— Un enfant de St-Gall, qui taquinait un cheval, a reçu un coup de pied en pleine poitrine. Il a été relevé mortellement blessé.

— L'association des bouchers de St-Gall a pris la sage mesure de réduire de 20 cent. par kilog. le prix de la viande de veau.

— En nettoyant les conduites de l'usine à gaz de Zurich, un ouvrier fit flamber une allumette. Explosion et graves blessures.

— Etranger —

Une tempête effroyable règne depuis quelques jours sur la Mer Noire. Plusieurs navires sont en perdition.

— Samedi dernier, 40,000 suffragettes ont défilé dans les rues de Londres, bannières déployées, réclamant le vote pour les femmes.

— Le brick-goclette français « Alise », allant à Tunis, s'est perdu au large de Cagliari (Sardaigne). L'équipage est sauvé.

— M. Carlin, ministre de Suisse à Londres, est chargé de représenter la Confédération suisse au couronnement des souverains anglais.

— On annonce qu'à la suite d'un examen bactériologique, un cas de peste a été découvert à Constantinople.

— Un éboulement s'est produit à Agordo, province de Belluno (Italie), faisant trois victimes et ensevelissant quinze maisons.

vous ne pouvez guère espérer d'autre récompense que celle d'avoir fait votre devoir...

— Cela me suffit, monsieur, dit Gaume, simplement.

Ils quittèrent le marquis de Lansac et, dans l'avenue, ils se séparèrent. L'agent et Laurent de Soulaimes se revirent les jours suivants; ils en étaient convenus.

Gaume voulait s'entourer de tous les renseignements possibles, et c'étaient les renseignements qui manquaient en cette affaire si embrouillée et si ténébreuse.

Après deux ou trois entrevues avec le comte, il fut au courant, il n'eut plus rien à apprendre.

Il sut que l'homme qui s'était présenté rue de Bruxelles chez Laurent, était grand et robuste, avait les cheveux gris et portait une longue barbe flottante.

Et même, quand Laurent avait donné ce détail, Gaume n'avait pu s'empêcher de sourire.

— Perruque et fausse barbe, j'en jurerais, dit-il. Mais vous avez dû constater autre chose?... Le regard... les yeux, comment sont-ils?

— Bleus. Et dans la voix un léger accent

CANTON DE FRIBOURG

Choses romontoises.

Etonné de ne pas voir de réponse à l'article paru dans le *Fribourgeois* sur les radicaux de Romont, je me permets quelques lignes à ce sujet. Peut-être a-t-on trouvé que le dit article ne méritait que le silence; mais ce n'est point mon avis, car le public doit être édifié sur les agissements de nos adversaires et la petitesse de leurs moyens.

Depuis plus de vingt ans, le secrétaire communal de Romont a toujours appartenu au parti conservateur, même sous le régime radical. Cet état de chose aurait certainement continué si M. Em. Ayer eût été, dans de récentes circonstances, un peu plus le secrétaire de la commune et un peu moins celui d'un parti.

Vous osez parler d'intolérance, M. le correspondant du *Fribourgeois*! Regardez un peu en arrière, s. v. p.; les faits révoltants qui, dans ce domaine, ont illustré le règne conservateur, sont trop récents, trop connus pour que votre indignation soit prise au sérieux!

Vous parlez des sifflets? Ignorez-vous combien ce genre de sport est devenu élégant et bien porté, depuis qu'une jeune et aristocratique conservatrice nous a, le 12 mars dernier, dévoilé toute la grâce et le charme du sifflet comme instrument de protestation?

L'ineffable correspondant du *Fribourgeois* parle de la caisse communale abondamment pourvue à l'arrivée au pouvoir du régime radical en 1897.

En ce moment, tout le monde le sait, tous les bâtiments communaux étaient dans un état de délabrement pitoyable et, pour comble, la caisse communale était absolument vide. (Voir les comptes et les protocoles de l'époque.)

Quant au nouveau cimetière dont on veut faire un tremplin à tout usage, veut-on savoir qui le réclamait à cor et à cris? Les conservateurs. Et leur porte-parole, qui tant de fois insista comme conseiller communal pour sa construction, n'était autre que M. Jules Perroud, actuellement éditeur du *Fribourgeois*.

Voilà qui ne manque pas d'ironie. Décidément, l'inimitable « contribuable » qui écrit au *Fribourgeois* connaît à fond le manuel du parfait gaffeur. Jugez en.

Il parle de l'assemblée des contribuables du 11 juin, assemblée dont il s'est bien gardé d'envoyer un compte-rendu, et pour cause.

En effet, un conservateur ne s'est

anglais.

— Bon, cela, très bon.

— Ce dernier détail a d'autant plus d'importance, monsieur Gaume, que ma mère a remarqué, pendant la soirée du meurtre, que l'assassin a également l'accent anglais.

— Très intéressant ce que vous me dites là. Je partage votre opinion. Votre homme et l'assassin de Jactel ne sont qu'un seul et même individu. Pouvez-vous me donner le signalement de ce Balmadou, dont vous m'avez parlé chez M. de Lansac?

— Oh! il ne ressemble en rien à l'inconnu qui est venu chez moi, même en affublant Balmadou d'une perruque et d'une fausse barbe... Et puis l'accent...

— Oh! cela s'imite parfaitement, vous savez...

Et prenant tout à coup le ton d'outre-Manche, avec une aisance admirable et sans même cesser de sourire:

— Il n'y eût pas une seule de nos égens de lé Préfecture qui ne était capable d'en faire autant...

Et sur le ton naturel:

— On accentue plus ou moins, voilà tout. Laurent sourit à son tour. L'entrain de

pas gêné, dans un discours bien senti, d'exprimer sa façon de penser, et il a même terminé brillamment en formulant l'espoir que le nouveau Conseil communal sera formé de gens de bonne conduite et de moralité.

Pas un membre de l'ancien conseil n'a protesté!

Dans la dernière séance du Conseil général, nous avons entendu d'autre part un ancien conseiller conservateur faire voter des remerciements au nouveau directeur des finances, pour avoir, non sans beaucoup de peine, réussi à voir clair dans l'imbroglio des comptes de 1910.

L'ancien directeur des finances doit être très flatté.

Pour terminer, notre délicieux correspondant montre visiblement sa préoccupation de faire de l'esprit en plaçant en Prusse le joli village de Macconnens. Ce trait est d'une telle finesse que les lecteurs du *Fribourgeois* n'y auront vu que du bien (de Prusse).

Peut-être a-t-il voulu viser un de nos conseillers radicaux qui est de Macconnens (Glâne) et qui n'a qu'un seul tort, celui d'attirer à Romont un peu de mouvement et d'argent, celui d'avoir su se créer une situation, tout en contribuant à la prospérité générale.

L'auteur de l'article du *Fribourgeois* ferait bien de l'imiter et de renoncer au journalisme, qui ne lui réussit guère. X...

**Une pétition.** — La Société des hôteliers et cafetiers du canton de Fribourg adresse au Grand Conseil une pétition demandant un allègement des charges fiscales établies sur la profession d'aubergiste.

**Pincés.** — Les évadés Cardinaux et Barberis n'ont pas joliment longtemps de printemps. Ils ont été repris jeudi matin déjà, à Arconciel.

Supposant que les filous avaient pu se retirer à Arconciel, chez un nommé Emile D., qui avait été détenu aux Augustins, dans la même cellule que Cardinaux, la police fit une descente dans cette commune. Trois agents de Fribourg et deux du poste du Mouret se rendirent à Arconciel, où ils effectuèrent une battue. Dans une grange, située à côté de la maison de D., un agent ayant enfoncé sa canne dans un tas de paille y rencontra un obstacle. On fouilla le tas et l'on y découvrit Barberis. Deux minutes après, on trouvait Cardinaux, caché sous un tas de foin. Tous deux furent menottés et conduits sous bonne escorte à Fribourg.

Chemin faisant, Cardinaux raconta que lui et Barberis s'étaient rendus à

Gaume lui redonnait de l'espoir.

— Ce n'est pas tout encore... dit-il.

— Tant mieux, tant mieux, plus vous m'en conterez et plus ça rendra ma besogne facile.

— Hier, en sortant du Palais de Justice, ma mère et ma nièce traversaient la place du Châtelet, lorsque ma mère, dont l'ouïe est très fine, — c'est un don particulier aux aveugles, — perçut nettement la voix qu'elle avait entendue le soir du crime.

— Ah! ah! fit Gaume avec surprise... Ensuite?

— Que pouvait-elle faire, hélas! Gilberte s'est élançée, a couru le long du quai, essayant d'entendre à son tour; ce fut inutile.

— Et les paroles prononcées?

— L'homme avait dit en passant: « Il est très bon pour moi et je ne quitterai jamais son service. »

— Phrase qui a l'air de celle d'un domestique parlant de son maître.

— Oui, ou peut-être d'un employé parlant de son patron.

— Et votre mère ne s'est pas trompée?

— Elle en est sûre, elle était le lendemain, en rentrant à Nogent, dans une agitation

pas gêné, dans un discours bien senti, d'exprimer sa façon de penser, et il a même terminé brillamment en formulant l'espoir que le nouveau Conseil communal sera formé de gens de bonne conduite et de moralité.

Pas un membre de l'ancien conseil n'a protesté!

Dans la dernière séance du Conseil général, nous avons entendu d'autre part un ancien conseiller conservateur faire voter des remerciements au nouveau directeur des finances, pour avoir, non sans beaucoup de peine, réussi à voir clair dans l'imbroglio des comptes de 1910.

L'ancien directeur des finances doit être très flatté.

Pour terminer, notre délicieux correspondant montre visiblement sa préoccupation de faire de l'esprit en plaçant en Prusse le joli village de Macconnens. Ce trait est d'une telle finesse que les lecteurs du *Fribourgeois* n'y auront vu que du bien (de Prusse).

Peut-être a-t-il voulu viser un de nos conseillers radicaux qui est de Macconnens (Glâne) et qui n'a qu'un seul tort, celui d'attirer à Romont un peu de mouvement et d'argent, celui d'avoir su se créer une situation, tout en contribuant à la prospérité générale.

L'auteur de l'article du *Fribourgeois* ferait bien de l'imiter et de renoncer au journalisme, qui ne lui réussit guère.

X...

**Une pétition.** — La Société des hôteliers et cafetiers du canton de Fribourg adresse au Grand Conseil une pétition demandant un allègement des charges fiscales établies sur la profession d'aubergiste.

**Pincés.** — Les évadés Cardinaux et Barberis n'ont pas joué longtemps à printemps. Ils ont été repris jeudi matin déjà, à Arconciel.

Supposant que les filous avaient pu retirer à Arconciel, chez un nommé Emile D., qui avait été détenu aux Augustins, dans la même cellule que Cardinaux, la police fit une descente dans cette commune. Trois agents de Fribourg et deux du poste du Mouret rendirent à Arconciel, où ils effectuèrent une battue. Dans une grange, située à côté de la maison de D., un foin ayant enfoncé sa canne dans un tas de paille y rencontra un obstacle.

Il fouilla le tas et l'on y découvrit Barberis. Deux minutes après, on pouvait Cardinaux, caché sous un tas de foin. Tous deux furent menottés et conduits sous bonne escorte à Fribourg.

Chemin faisant, Cardinaux raconta à lui et Barberis s'étaient rendus à

comme lui redonnait de l'espoir.

— Ce n'est pas tout encore... dit-il.

— Tant mieux, tant mieux, plus vous en conterez et plus ça rendra ma besogne le.

— Hier, en sortant du Palais de Justice, mère et ma nièce traversaient la place Châlet, lorsque ma mère, dont l'ouïe est très fine, — c'est un don particulier aux vieillards, — perçut nettement la voix qu'elle entendait le soir du crime.

— Ah! ah! fit Gaume avec surprise... En-... ?

— Que pouvait-elle faire, hélas! Gilberte élançait, à couru le long du quai, essuyant d'entendre à son tour; ce fut inutile.

Et les paroles prononcées? L'homme avait dit en passant: « Il n'est bon pour moi et je ne quitterai jamais ton service. »

Phrase qui a l'air de celle d'un domestique parlant de son maître.

Oui, ou peut-être d'un employé parlant à son patron.

Et votre mère ne s'est pas trompée? Elle en est sûre, elle était le lendemain, entrant à Nogent, dans une agitation

Arconciel dans l'espoir d'obtenir de l'argent d'Emile D. Ils avaient l'intention de partir ensuite pour l'Italie en passant les montagnes et le Valais. Mais Cardinaux, qui s'était blessé en s'évadant, n'aurait pu marcher bien rapidement. Il avoua que c'était à l'aide d'un ressort de montre qu'il avait scié les barreaux de la fenêtre de sa cellule.

Cette double arrestation fait grand honneur à notre police, dit la *Liberté*.

## GRUYÈRE

**Accident de montagne.** — La montagne vient de faire une nouvelle victime. Dimanche matin, après avoir passé la nuit au chalet, un certain nombre de jeunes gens de 10 à 12 ans, membres de la Société l'Espoir, de Morges, quittaient Teysachaux pour faire l'ascension du Moléson.

Au cours de la descente, l'un d'eux, sans doute par suite d'un faux pas, fit une chute de 70 mètres au bas d'une paroi de rochers. La mort fut instantanée. Le corps fut ramené par des armilliers au chalet de la Vieille Chauv et, de là, à Châtel-Saint-Denis, par les soins de quelques membres du Club alpin.

La pauvre victime était le fils unique d'une veuve, Mme Limacher. Le corps a été ramené lundi à Morges.

**Chute de voiture.** — Dimanche après midi, M. et M<sup>me</sup> Laurent Boschung, de Bellegarde, venaient de quitter La Tour en voiture, se dirigeant du côté de Broc.

A l'intersection des routes de Broc et de Montbovon, ils furent devancés par un automobile. Le cheval, effrayé, fit un brusque écart. Les deux voyageurs furent projetés au dehors de la voiture, tandis que le cheval, les rênes brisées, s'emportait dans la direction de Broc.

M. Boschung a reçu d'assez graves blessures à la tête. Mais M<sup>me</sup> Boschung en est heureusement quitte pour quelques contusions.

**Nos visiteurs.** — Lundi, 25 délégués de la Société royale hongroise d'agriculture sont arrivés dans la Gruyère où ils ont été reçus par une délégation du Conseil d'Etat.

Après une visite au château de Groyères et à la condenserie Lapp, nos hôtes se sont rendus à Broc où un banquet leur fut offert. Y assistaient également un certain nombre d'invités.

Puis ils sont rentrés à Bulle où ils ont visité la nouvelle Laiterie modèle et sont ensuite repartis pour le Sim-

impossible à décrire.

— Je vous crois sans peine. Avoir cet homme sous la main et ne pouvoir le faire arrêter... Tenir presque la solution de l'éénigme et être obligé de la laisser s'échapper.

— Et quelques minutes plus tard, lorsque ma mère et Gilberte montaient en fiacre pour se rendre à la gare, toutes deux entendirent la même voix qui disait: « C'est la marquise de Soullaines qui habite Nogent avec mademoiselle Gilberte, sa petite-fille. »

— Eh bien, cette fois, qu'ont-elles fait?

— Gilberte n'a pu sortir à temps du fiacre. Le cocher n'entendit pas ses appels, la portière résista. Il était trop tard.

Gaume haussa les épaules. Il semblait fâché, malgré son calme habituel.

— Tonnerre! On crie, on fait du tapage, on casse une vitre!

— Oh! monsieur Gaume, deux femmes comme elles!

— C'est vrai. Tout de même, c'est une occasion manquée. Et qui sait si elle se représentera avant longtemps!... Qui sait, même, si elle ne se représentera jamais!

Tout à coup, comme frappé d'une idée:

— Venez avec moi jusqu'au greffe, dit-il. (A suivre.)

mental, remportant de notre pays le plus agréable souvenir.

**Le temps qu'il fait.** — La température n'est certes pas propice aux fenaisons. Et cependant il est grand temps de rentrer les foin, si l'on ne veut pas récolter une marchandise de qualité tout à fait médiocre, sinon mauvaise. Partout, les agriculteurs sont à l'affût d'un rayon de soleil, épiant la moindre éclaircie pour tourner et retourner leurs foin, afin d'éviter une trop rapide fermentation.

Suivant l'opinion de certains astronomes, on pouvait espérer un été chaud, une élévation de la température devant coïncider avec le retour du Gulf Stream dans son lit normal. Vrai est-il que, malgré les orages et les pluies persistantes, la température n'est guère descendue. Mais la fréquence et la longue durée des pluies? D'aucuns prétendent qu'elles sont dues uniquement à la télégraphie sans fils. Ne riez pas, car vous auriez probablement tort. Du reste, il est très mal de rire des savants qui s'ingénient à vous donner l'explication de phénomènes auxquels vous ne comprenez rien.

Le mieux est donc de le croire sur parole. C'est bien plus simple et cela ne fatigue pas les méninges.

Les savants prétendent donc que la multiplicité des postes de télégraphie sans fils met en péril nos récoltes. Les ondes électriques, par l'ébranlement qu'elles causent dans les couches supérieures de l'air, occasionnent des perturbations atmosphériques. Par l'effet de leurs vibrations, l'humidité de l'air se condense et finit par tomber en pluie. Elles ont le même résultat que celui qui est provoqué par des explosions fréquentes et simultanées de bouches à feu.

Si le beau temps ne nous favorise pas plus que de raison, nous avons du moins la consolation de savoir la cause des vicissitudes du temps. Il est seulement regrettable que cette consolation ne suffira pas à remplir nos granges et nos greniers.

**Tir.** — Le grand tir annuel de la Société de tir de Montbovon des 11 et 12 juin 1911 a eu plein succès, il a été très fréquenté et serré. Il a été brûlé 8500 cartouches en ces deux jours. Nous donnons ci-après les 15 meilleurs résultats de chaque cible.

### Cible Bonheur.

1. Rossier E., not. Chât.-d'Oex 100
2. Musy Jean, directeur, Bulle 100
3. Morier Aloys, Château-d'Oex 99
4. Grangier Alphonse, Montbovon 99
5. Mayer Charles, Bulle 98
6. Descartiers, laitier, Ch.-d'Oex 98
7. Pfulg Maurice, Montbovon 97
8. Nordmann Maurice, Fribourg 97
9. Grangier Hubert, Les Sciernes 97
10. Pernet Clément, Montbovon 97
11. Morier Edouard, Chât.-d'Oex 97
12. Mottier Aloys, » 97
13. Beaud Maurice, Les Sciernes 96
14. Cottier Dormont, Rougemont 96
15. Crotti Eugène, Bulle 96

### Cible Progrès.

1. Morier Aloys, Chât.-d'Oex 521
2. Braillard Jules, Albeuve 517
3. Fragnière Aurélien, Lessoc 510
4. Blanc Louis, Bulle 509
5. Geinoz Clément, Enney 502
6. Grangier Hubert, Albeuve 500
7. Descartier, laitier, Ch.-d'Oex 500
8. Jehle Joseph, Fribourg 493
9. Jornayvaz Arthur, Ch.-d'Oex 487
10. Mayer Charles, Bulle 484
11. Crotti Eugène, » 477
12. Morier Edouard, Chât.-d'Oex 475
13. Cottier Dormont, Rougemont 474
14. Boschung Ch., Broc 470
15. Hirschy Constant, Ch.-d'Oex 467

### Dent-de-Lys (Vitesse).

1. Nordmann Maurice, Fribourg 36
2. Jehle Joseph, Fribourg 36

3. Grangier Alphonse, Montbovon 36
4. Gremion Firmin, La Tour 35
5. Dubuis Aimé, La Tine 35
6. Musy Jean, directeur, Bulle 35
7. Morier Aloys, Château-d'Oex 35
8. Geinoz Alexis, Enney 34
9. Blanc Louis, Bulle 34
10. Seifert Hans, Broc 34
11. Fragnière Aurélien, Lessoc 34
12. Beaud Maurice, Albeuve 34
13. Maillard Gustave, Broc 34
14. Rossier Paul, Rougemont 34
15. Pilloud Alex., Châtel-St-Denis 34

### Concours de groupes.

- Couronne de laurier.
1. Carabiniers II, Bulle 110
- Couronnes de chêne.

2. Les Cartons Verts, Ch.-d'Oex 109
3. Pro-Patria, Montbovon 108
4. Broc I 107
5. Rubly, Rougemont 106
6. Amis du Tir, Montbovon 106
7. Montreux-Oberland Bernois 105

### Prix simples.

8. Aseorti, Broc 103
9. Carabiniers I, Bulle 102
10. Camarades, Enney 101
11. Jaman, Montbovon 99
12. Les Gamins, Château-d'Oex 98
13. Les Bienvenues, Montbovon 97
14. Tir de Fribourg, Fribourg 96
15. Les Vétérans, Montbovon 93
16. Les Cinq rec. » 92
17. Les Grenouilles, La Tour 84
18. Carabiniers d'Albeuve 83
19. Les Sans-Souci, Montbovon 68
20. Les Amoureuses, Montbovon (groupe de jeunes filles) 36

La famille de Monsieur Joseph CROTTI remercie bien sincèrement l'autorité communale de Bulle, les Sociétés et toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui la frappe.

## VILLE DE BULLE

### SOUSSION

La Ville de Bulle met en soumission la construction d'un char pour le transport des balayures.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au bureau de ville.

Les soumissions sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au vendredi 23 juin, à 5 heures du soir.

Le Secrétariat communal.

### Mises de fleuries.

Il sera vendu, jeudi 22 courant, à 2 heures après midi, au Café Gruyérien, à Bulle, les fleuries du domaine du Prades-Saulgys, sous Montbarry, d'une superficie d'environ 12 poses, fleuries comprenant 6 lots. Eventuellement le domaine sera mis en location. Pour tous renseignements, et visiter les lieux, prière de s'adresser à Monsieur Louis Mossu, député, à Broc, ou à Emile Murith, comptable, à Bulle. Bulle, le 20 juin 1911.

## H. DOUSSE

dentiste  
DE RETOUR

## Boulangerie-Pâtisserie

dite des Halles, au centre des affaires, est à louer, à Bulle, pour l'automne. S'adresser par écrit au propriétaire Jean Toffel, à Bulle.

## Rétractation.

Le soussigné, Emile Pugin, à Riaz, déclare retirer les propos injurieux qu'il a tenus à l'adresse de M. Auguste Morand au dit lieu et les déclare faux. Bulle, le 17 juin 1911.

sig. Emile Pugin.

Dépôt des Jumelles à prismes Zeiss, grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai à volonté.

Jumelles de campagne depuis fr. 10, 15, 18, 20, 25, etc.

Baromètres. Thermomètres. Lunettes et pince-nez.

L. DELABAYS, opticien

BULLE 1024

## A vendre

de suite à bas prix, un potager à 2 trous en très bon état. S'adresser maison Enderli, route de Charmey, territoire de Broc.

### A louer

chambre meublée

chez M. Jules Glasson, piqueur, maison Gillard, rue de Vevey. 1025

## L'Hôtel des Alpes, Bulle

demande un garçon ou une forte fille de cuisine. 1026

### Une bonne

ouvrière tailleur

est demandée de suite à Broc, chez Mme Gamba. 1012

### On demande

une fille sachant bien cuisiner et faire les travaux d'un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 998 B. 1010

### Une jeune dame

connaissant la couture et disposant de ses après-midi, désirerait trouver de l'ouvrage chez une tailleur de Bulle. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

A. FAVEZ, chir.-dentiste

Maison de la pharm. Cuony,

FRIBOURG 874 F

Consult. 9-5 h., Opérations sans douleurs.

## Magasin de Comestibles

## J. Dondéri, Bulle

Tous les jendis et vendredis, POISSONS FRAIS de mer et du lac, volailles de Bresse. Fruits et légumes. 996

A vendre à Bulle, près du Café de l'Harmonie, une

## maison d'habitation

d'un joli rapport, comprenant 4 logements, grenier, caves, etc., bien exposée au soleil, avec beau jardin, porcherie, emplacement à déposer les matériaux et machine servant à la fabrication des plots en ciment.

S'adresser à Getschmann frères, rue du Moléson, BULLE. 779

**Persil**

Lessive opérant par elle-même rend le linge blanc comme neige, sans froter ni brosser, et moyennant une seule cuisson d'un 1/4 d'heure à une 1/2 heure. Point n'est besoin d'ajouter du savon ni de poudre à lessiver; par suite, emploi très économique; garanti sans effets nuisibles.

No se vend qu'en paquets d'origine.

Dépôt général: Albert Blum & Co., Bâle.

HENKEL & Co., seuls fabricants, ainsi que de la Soude à blanchir Henck.

Levain en poudre  
Sucre vanillin  
Poudre à pouding  
**du Dr. Oetker**  
à 15 cts le paquet

Jolis livres de recettes gratis  
Albert Blum & Cie., Bâle

**Lessive Schuler**  
à base d'ammoniaque et de térébenthine

Contient réellement de la térébenthine et de l'ammoniaque.

## Banque Populaire Suisse

54,000 sociétaires. — Capital et réserves : 62 millions.

Nous nous permettons de rappeler que les versements sur les parts sociales de notre association, effectués jusqu'au 30 juin, participeront au dividende à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1911.

De nouveaux sociétaires sont reçus en tout temps. Statuts et rapports de gestion sont délivrés à nos guichets et chez nos agents ou envoyés sur demande.

Nous donnerons volontiers tous autres renseignements.  
Fribourg, en juin 1911.

1023

LA DIRECTION

# AU LOUVRE

Voir nos ETALAGES **BULLE** Voir nos ETALAGES

Ouverture  
Ouverture  
Ouverture

**JEUDI**  
**22**

Ouverture  
Ouverture  
Ouverture

de la grande **VENTE**  
de **COUPONS**  
TISSUS D'ÉTÉ : bien connu à des  
PRIX exceptionnellement  
bon marché.

Ceintures élastiques

**500** pièces

4.50. 3.50 2.50 — 0.65 cts.

**A la grande Chapellerie Tobie Bec**  
Vente d'une grande quantité de chapeaux de paille  
d'une valeur de 1 fr. 50 à 4 fr. 50 qui seront classés en 3 séries  
et vendus à 40 cent., 80 cent. et 1 fr. 20.

Profitez de l'occasion!

**La plus grande nouveauté.**

Voulez-vous conserver vos plantes?

Demandez toujours et uniquement l'engrais :

**„Desi avec le globe”** marque déposée.

Desi apporte aux plantes les matières les plus fortifiantes.

Desi apporte aux plantes continuellement la température juste.

Desi fait disparaître les insectes dans les pots à fleurs.

Prix : 25 cent. le paquet. — Garantie de la fabrique. — Se méfier des contrefaçons!

Le vendeur exclusif dans la Gruyère :

**Louis HENRICH, horticulteur, BULLE.**

## Perdue,

la santé, elle l'est plus vite que retrouvée! Evitez en conséquence tout aliment qui peut lui être nuisible par ses propriétés nocives et adoptez, comme boisson journalière pour vous et votre famille, le **Café de malt Kneipp-Kathreiner**. Vous vous en félicitez pour votre santé.

## VIN DE RAISINS SECS

**BLANC**

à Frs. 23. — les 100 litres

pris en gare de Morat

Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.

**OSCAR ROGGEN, MORAT**

**ROUGE**

à Frs. 32. — les 100 litres

contre remboursement.

## S. A. de l'Hôtel des Alpes-Terminus-Gare BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 2 juillet, à 10 1/2 heures du matin, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

1022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## AVIS

Les horlogers de la place informent l'honorable public que dès le 15 juin leurs magasins seront fermés le soir, dès huit heures.

L. REMY & Cie, successeurs de

Remy Sœurs.

L. GOBET.

A. DESBIOLLES.

W. WASER.

L. DELABAYS.

## A VENDRE

à très bas prix plusieurs cages d'oiseaux.

S'adresser à Alphonse Glasson, imprimerie de « la Gruyère », Bulle.

## Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

## SCIEURS

2 bons scieurs et 2 manœuvres sont demandés de suite. Travail assuré toute l'année.

S'adresser à la Scierie Dumas, Romont.

## A vendre

un beau chien croisé St-Bernard, bon gardien, âgé d'un an.

S'adresser chez M. Muller, avenue de Riaz, Bulle.

## Jolie chambre

meublée à louer.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 995 B.

## On demande

un bon domestique, sachant bien traire, pour soigner deux vaches au bas.

S'adresser à Louis Dufour, père, aux Avants.

## Jeune fille

sachant faire une cuisine ordinaire est demandée pour un restaurant de campagne. Entrée de suite.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1006 B.

On demande plusieurs

## charretiers

chez F. BAUMANN, voiturier, Bulle.

## On demande

de suite une apprentie repasseuse. S'adresser à Mme Gremoud, maison Dunand maréchal, Bulle.

## DICTIONNAIRE

des COMMUNES SUISSES

Fr. 5. — chez M. BAUDÈRE, libraire.

## Jeune homme

de 14 à 16 ans, intelligent, bien élevé et appliqué, trouverait occupation comme aide et pour faire les courses. Vie de famille. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande et s'il le désire il pourrait aussi apprendre à fond la peinture. On parle le français. Engagement selon entente.

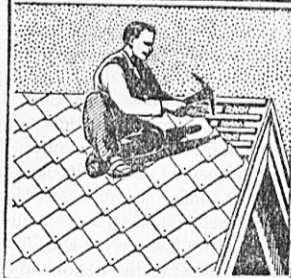
S'adresser à Reinh. Stahel, peintre, à Wülflingen, près Winterthur.

## A louer

pour le 15 juillet un logement de 3 chambres, cuisine, cave, bûcher et jardin.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1008 B.

**ETERNIT**



Société Suisse  
DES USINES ETERNIT  
à Niederurnen (Glarus)

## Couverture de toits

et

revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.